



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES **CGT**

CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION PHARMACEUTIQUE (1621) .

FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON (1555) . OFFICINES (1996) .

LBM (0959) . PÉTROLE (1388) . CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) .

INDUSTRIES ET SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE SERVICES
DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

LE 8 MARS :

Journée internationale de la lutte pour le droits des femmes

NOUS AVONS ENCORE TOUT À GAGNER !!!

La revendication pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes n'est pas nouvelle.

Elle s'inscrit au sein du mouvement révolutionnaire ouvrier quand, à la première conférence internationale des femmes socialistes en 1907, **Clara Zetkin, militante socialiste et féministe allemande**, fit adopter une résolution spécifiant que « *les partis socialistes de tous les pays ont le devoir de lutter énergiquement pour l'instauration du suffrage universel des femmes* ».



Elle relaie ainsi le mot d'ordre des suffragettes en le plaçant dans une perspective d'émancipation de l'ensemble des travailleurs. A la deuxième conférence internationale des femmes en 1910, à Copenhague, le 8 mars devient la « Journée internationale des droits des femmes ».

Cette date deviendra un jour férié en URSS en 1921, en hommage aux ouvrières du textile de Saint-Petersbourg, dont les mobilisations en février 1917, pour réclamer du pain et le retour des hommes envoyés au front, avaient provoqué le début de la Révolution.

Aujourd'hui, nous sommes toujours loin du compte : le monde du travail est révélateur de l'emprise patriarcale sur les relations sociales. Alors que le 3^{ème} alinéa du préambule de la Constitution française (1946) garantit l'égalité des droits reconnus aux femmes et aux hommes dans tous les domaines, l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes est une obligation légale depuis 1972.

Les femmes représentent les $\frac{3}{4}$ des contrats à temps partiel, elles sont cantonnées dans des métiers mal payés et aux compétences non reconnues, elles touchent des salaires en moyenne 15 % inférieurs à ceux des hommes, leurs pensions de retraite sont inférieures de 40 %... Mais dans une société qui repose sur l'avidité toujours plus grande d'une bourgeoisie soutenue par un appareil d'État complaisant, les femmes continuent d'être les victimes des discriminations en tout genre, au même titre que les travailleurs d'origine étrangère, les minorités sexuelles, les handicapés.

Le capitalisme, en divisant les travailleurs des travailleuses, les précarise, les fragilise en les isolant pour les condamner à une vieillesse dans la misère.

Nous nous devons de reconstruire les collectifs de travail où chacun aura sa place et où les femmes pourront prendre leur sort en main.

LA LIBÉRATION DES FEMMES NE SE FERA QU'AVEC L'ÉMANCIPATION DU MONDE DES TRAVAILLEURS. C'EST EN LUTTANT CONTRE LE CAPITALISME, AUX CÔTÉS DES AUTRES TRAVAILLEURS ET EN ABOLISSANT LE SYSTÈME DE CLASSES SOCIALES QUI UTILISE SEXISME, RACISME ET HOMOPHOBIE POUR NOUS DIVISER QUE NOUS POURRONS CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ SANS DISCRIMINATIONS.

